

RÉPUBLIQUE FRANCAISE : LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

<p>Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois Commune de Minzier (74270)</p>	<p>Extrait du registre des délibérations du conseil municipal Séance du 8 juin 2023</p> <p>Par suite d'une convocation en date du 1^{er} juin 2023, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le jeudi 8 juin 2023 à 20h30 sous la présidence de Monsieur Jérémie COURLET, Maire.</p>
<p>Nombre de conseillers : En exercice : 15 Présents : 10 Votants : 12</p> <p>Délibération n° 27_2023</p>	<p>Etaient présents : Jérémie COURLET, Christelle DEROBERT, Nicolas GIROD, Béatrice TISSOT, Marie TROUILLET, Marie-José GIUSTI, André MORARD, Aline SIMOES, Sébastien REY-GORREZ, Céline GEORG</p> <p>Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales.</p> <p>Absents excusés : Carole ETTORI, Alexandre BAUDET (a donné pouvoir à REY-GORREZ Sébastien), Gaëlle MESSINA, Rémi BESSERER (a donné pouvoir à Marie TROUILLET)</p> <p>Absent : Yanis ETHEVE</p> <p>Secrétaire de séance : André MORARD</p>

Objet : VALIDATION DU RPQS (RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE) EAU POTABLE 2022

M. le maire ouvre la séance et rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) d'eau potable.

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération. En application de l'article D.2224-7 du CGCT, le présent rapport et sa délibération seront transmis dans un délai de 15 jours, par voie électronique, au Préfet et au système d'information prévu à l'article L. 213-2 du code de l'environnement (le SISPEA). Ce SISPEA correspond à l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement (www.services.eaufrance.fr).

Le RPQS doit contenir, a minima, les indicateurs décrits en annexes V et VI du CGCT. Ces indicateurs doivent, en outre, être saisis par voie électronique dans le SISPEA dans ce même délai de 15 jours. Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

Après présentation de ce rapport, le conseil municipal :

ADOpte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable

DÉCIDE de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération

DÉCIDE de mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site www.services.eaufrance.fr

DÉCIDE de renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

<p>Délibération certifiée exécutoire</p> <p>Compte tenu de sa télétransmission le : 13/06/23</p> <p>Et de la publication le : 13/06/23</p>	<p>Pour extrait conforme, Le Maire, Jérémie COURLET</p> 	<p>Le secrétaire de séance, André MORARD</p> 
--	---	--

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Mairie de MINZIER
Utilisateur : LARUAZ Fabienne

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DEL27_2023
Objet :	VALIDATION DU RPQS EAU POTABLE 2022
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-06-08 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	9.1 - Autres domaines de competences des communes
Identifiant unique :	074-217401843-20230608-DEL27_2023-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 074-217401843-20230608-DEL27_2023-DE-1-1_0.xml	text/xml	857 o
Document principal (Délibération) Nom original : DEL27_2023.pdf Nom métier : 99_DE-074-217401843-20230608-DEL27_2023-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	573.7 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	13 juin 2023 à 10h16min04s	Dépôt initial
En attente de transmission	13 juin 2023 à 10h16min05s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	13 juin 2023 à 10h16min08s	Transmis au MI
Acquittement reçu	13 juin 2023 à 10h21min15s	Reçu par le MI le 2023-06-13